



Le futur simple et le futur antérieur historiques ou futurs de narration

Le futur simple et le futur antérieur historiques, plus souvent employés dans la présentation ou le récit d'événements passés de l'Histoire, sont des variantes particulières du récit au passé. Ils remplacent le passé composé, le plus que parfait ou le passé simple. En cela, ils sont des futurs du passé.

La prise de la Bastille

- Le 14 juillet 1789, tôt le matin, le peuple **se sera dirigé** vers la Bastille pour y trouver des armes. Avant l'attaque, les représentants du peuple **auront demandé** au gouverneur De Launay d'ouvrir les portes, mais celui-ci **donnera** l'ordre de tirer sur les émeutiers¹ venus s'emparer de la forteresse. La Bastille, prison d'état, **sera assiégée** tout au long de l'après-midi. Une fusillade de plus de cinq heures, **qui fera** plus de deux cents morts parmi les émeutiers, **se terminera** par la reddition des défenseurs de la forteresse.[...] **De Launay sera battu** et décapité. **Sa tête sera promenée**, jusqu'au soir, au bout d'une pique.



Dans ce texte, les temps futurs ont valeur de passé, et plus exactement de passé défini (passé composé, plus que parfait ou passé simple).

Le futur historique et le futur antérieur historique s'emploient à l'oral comme à l'écrit. Propres à la narration, ils insistent sur l'action et sur ses conséquences prévisibles. Ils sont des figures de style qui, pour maintenir l'attention du lecteur ou de l'audience, nous présentent l'action passée comme non encore définitivement scellée.

La mort de Louis XVI

[...] Quand **il sera enfin arrivé** sur la place de la Révolution, au moment de sa mort, Louis XVI **aura** le courage de pardonner à son peuple. **Il prononcera** cette phrase célèbre "Je meurs innocent, je désire que le sang que vous allez verser ne retombe pas sur la France" ... et ce sang y **retombera**.

La Révolution de 1789 **restera** un choc dans tous les esprits éclairés de l'époque et des époques qui **suivront**. **Elle aura rendu** possible la démocratisation d'une société qui vivait dans un système immuable de droit divin depuis deux millénaires. **Elle précédera** tous les changements **qui interviendront** au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècle. **Elle sera** la mère des démocraties.



¹ Une émeute : mouvement de la foule en colère